

LA COOPÉRATION DES IDÉES

UNIVERSITÉ POPULAIRE (Fondée le 23 avril 1898)

Siège Social: 157, Faubourg St-Antoine, PARIS (XI^e arr.)

Enseignement supérieur populaire. — Education sociale. — Conférence tous les soirs. — Théâtre et Concerts tous les dimanches. — Cours. — Bibliothèque.

(Chaque personne qui contribuera à notre œuvre par une souscription annuelle de **10 francs** au moins aura droit à une carte d'entrée permanente à l'U. P. Elle recevra, en outre, régulièrement, la revue la *Coopération des Idées* dont chaque N^o aura un supplément consacré à l'U. P., publiant le programme de ses soirées et le relevé mensuel de sa situation financière et morale).

Paris, le 10 mai 1904

Monsieur

Vous avez bien voulu vous intéresser à la
Coopération des Idées et apporter votre
appui à M. Dehermes. Je vous
vous remercie de me dire le plus tôt
possible votre opinion sur la
création de cette œuvre, la part qui
en revient à M. Dehermes, les
droits de direction qui lui appartiennent
légitimement ?

Vous savez sans doute qu'à la suite
d'un semblable conflit avec une
fraction de ses auditeurs M.
Dehermes s'est vu momentanément
déposséder, par ordonnance
du Président du Tribunal

-civil de la direction de son oeuvre
qui a été confiée à un législateur
judiciaire

Nous sommes en appel de cette
admission et il nous serait très
précieux si les amis de notre
oeuvre les soutiens de la justice
ne venaient dire à la justice
comment celle-ci s'est gravement
fautive et que Charles Dehance
-c'est à dire la coopération des Juges
elle-même

Très affecté,
l'expression de mes sentiments
les plus distingués

Jacques Bourgois

Avec et à leur
29, rue de Grand Augustin